

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4141)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 203

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 33 SEPTIES AA

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« respectent les missions du service d'intérêt économique général définies »

les mots :

« font partie du service d'intérêt général défini ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.